ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une buvette et restaurant, aussi un coffre-fort.

B. Meranda vs Carmelo Onorato.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76,683 — En vertu d'un ordre de vente daté le 7 juillet 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 19 juillet 1905, à 11:30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, Nos 209 et 211 rue Bourbon.

1° Tout le contenu et installations, stock et meubles, etc. du restaurant et de la pension sur lesdits lieux, consistant en comptoir, tables, chaises, meubles, vaisselle, et verrerie, range de cuisine et bouilloire et ustensiles, vins, liqueurs, divers, etc., d'après l'inventaire, aussi un coffre-fort en fer.

2° Le terme non expiré du bail des lieux, Nos 209 et 211 rue Bourbon, entre les rues Dumaine et Bienville, ledit bail expirant le 30 septembre 1905, et le loyer étant $120 par mois, payable mensuellement, et en cas de non réussite de vendre le dit bail, il sera alors offert en vente.

3° Le droit d'occupation desdits lieux, de la date de la vente au 30 septembre 1905.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la demanderesse. 8 juil—8 13 19.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Premier District.

City Realty Company Limited vs Albert Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 75,304—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes in dicerns y appartenant ou de quelques façons un dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Perdido, Salcedo et Gravier, désigné par le No Municipal 651, ledit lot est désigné par le No neuf sur un devis annexé à un acte de vente dudit lot par la demanderesse au défendeur, passé le 31 octobre 1899 pardevant N. E. Triat, ancien notaire et mesurant d'après ledit devis trente pieds de face à la rue Lopez par une profondeur entre lignes parallèles de cent deux pieds neuf pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse. 23 juin—23 24 30 — juil 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur dans le Septième District.

Coin des rues Cohn et Joliet.

William Mitchel vs Mlle Celia L. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,179—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 260 et est compris entre les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Huitième; le dit lot est désigné par le No Un et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Cohn, par une profondeur et façade à la rue Joliet de cent pieds, le tout d'après le plan fait par Uncas Lewis, député voyer de ville le 1er mai 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Fred Deibel Jr. avocat pour le demandeur. 16 juin—16 23 30 — juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano Kelso & Co.

The Cable Co. vs Vve Clarence W. Nutting à femme sole.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,522—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 19 juillet 1905, à 2:30 heures p. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le magasin de la demanderesse No 614 rue du Canal, Un piano Kelso & Co.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Merrick & Lewis et Philip Gensler, avocats pour la demanderesse. 8 juil—8 12 19

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 26 et 28, 606 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:0:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

H. J. Conard vs Vve Victor Bero.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 21,898. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 20me jour de juillet 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un lot de meubles de maison, un chauffeur à gaz, un éventail électrique, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Dart & Kernan, avocats pour le demandeur. 9 juil—9 16 20

J. J. Douglas Co vs Henry M. Cox.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 21,167—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 12 juillet 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot assorti de meubles de maison et effets, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions: Comptant.—WM J. BRADY, Constable. Loys Charbonnet avocat pour le demandeur. 2 juil—2 9 12

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pira Genovesa—No 74, 119.

Propriétés de Valeur

Dans le Sixième District,

Nos 5600-02 rue Laurel, à l'encoignure Joseph.

No 5116, rue Laurel, entre Soniat et Dufossat.

No 5118 rue Laurel entre Soniat et Dufossat.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 74,119—Cour Civile de District—Division B.—MARDI, le 11 juillet 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, j'offrirai en vente, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 9 juin 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

No 1. Deux certains lots de terre ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Arabella et Joseph, lesquels lots sont désignés par les Nos 14 et 15 sur un plan par Mondelli, architecte, daté le 5 novembre 1841 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur cent cinq pieds de profondeur. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Laurel et Joseph.

No 2. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilot borné par les rues Annonciation, Soniat, Laurel et Dufossat, désigné par le No 14 sur un plan fait par F. N. Tourné, architecte, daté le 23 juin 1866, déposé en l'étude de A. S. Boudousquié, notaire, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 3. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Soniat, Laurel, Annonciation et Dufossat, désigné par le No 13, d'après un plan par A. F. Tourné, architecte, daté le 22 juin 1866, déposé en l'étude de A. Boudousquié, notaire, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être démontré par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénande et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et être sujette aux clauses de l'hypothèque, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1905, en plus et au-dessus du montant de son enchère, et l'acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, encanteur.
Robt. J. Maloney, Esq., avocat.
10 juin—10 11 18 25—juil 2 9 11

Albert Paul.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Deuxième District.

Deux jolis cottages simples. Nos 2632 et 2634 rue Ste Anne, entre les rues Broad et Dorgenois.

Succession de Joseph O. Guzman.

No 75,635 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 13 juillet 1905, à midi, à la Bourse des propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 8 juin 1905, pour le compte de la succession de Joseph O. Guzman, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir —

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Orléans, Ste Anne et Broad, désigné comme lot No 8 sur un plan par J. F. Brown, voyer, daté le 12 janvier 1885, le devis duquel est annexé à un acte de vente passé pardevant Samuel Flower, notaire, le 9 juin 1885, et mesurant d'après ledit devis, 31 pieds, 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Ste Anne sur 84 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté le divisant du lot 7 et 84 pieds 5 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot No 9.

Les améliorations sont connues comme No 2632 rue Ste Anne, comprenant un joli cottage simple, résidence bien subdivisée, avec grande cour sur le côté, ensemble avec un hangar dans le fond, citerne, etc, à proximité du marché Maestri, lignes de chars, etc., et toujours louée.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dorgenois, Orléans et Broad, désigné comme lot No 7, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Ste Anne sur 84 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté du lot 6, et sur le côté de la rue Broad, et 84 pieds 4 pouces et 4 lignes sur le côté du lot 8 et sur le côté de la rue Dorgenois.

Les améliorations sont désignées comme No 2634 rue Ste Anne, comprenant un cottage résidence simple, grand et confortablement distribué avec une bonne cour, hangar dans le fond, citerne, etc, près de tous les agréments et dans une section qui s'améliore rapidement.

Conditions de vente.— Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Busnière Rouen, notaire. Les acquéreurs devant assumer les taxes de de 1905, et déposé 10 0[0 au moment de l'adjudication.

F. Rouhel, avocat.
11 juin—11 18 25—juil 2 9 12 18

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Deuxième District.

No 819 rue Bourgogne, entre Dumaine et Ste-Anne.

Succession de Félicité Rosella Sloane.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 76,244.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—LUNDI, le 10 juillet 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 76,244, daté le 7 juin 1905, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et appartenances, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 103, borné par les rues Bourgogne, Rempart, Dumaine et Ste Anne, mesurant en mesure américaine vingt quatre pieds onze pouces, de face à la rue Bourgogne [24 pieds 11 pouces] sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes [127 pieds 10 pouces et 5 lignes] de profondeur entre lignes parallèles

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable dans un an, en un billet de l'acquéreur portant cinq pour cent d'intérêt par an de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement avec privilège et lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec les clauses de non aliénando, cinq pour cent pour frais d'avocat en cas de poursuite judicisire pour le reconvirement du montant dudit billet ou en partie quelconque et toutes les autres clauses de sécurité contenue dans les actes de vente.

L'acquéreur d'assumer, en sus de son enchère, le paiement de tous les certificats de la vente et toutes les taxes dues sur ladite propriété pour l'année courante de 1905, et d'accepter la police d'assurance existant sur la propriété vendue. L'acquéreur d'avoir droit aux loyers seulement de la date de la signature de l'acte de vente et de déposer dix pour cent du montant de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. V. Dejan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Carleton Hunt, avocat. 9 juin—9 11 18 25—juil 2 9

Friedrichs & Redersheimer.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN EXCELLENT PLACEMENT.

LA RESIDENCE MODERNE ET COMMODE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Avec terrains spacieux. No 2310 rue Magasin

Entre les rues Philip et Première.

Succession de Mme Katie Birg Richard, décédée.

No 75,570—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, encanteur, bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 25 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 juin 1905, et aussi d'un ordre supplémentaire rendu par le susdit juge le 21me jour de juin 1905, le tout dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Constance, autrefois Live Oak, Philip et Première, désignés comme les lots A et B sur un plan par C. A. Hedin, voyer, daté le 1er mai 1851, et déposé comme plan No 5 dans les registres de William Monaghan, autrefois un notaire, et par la lettre H sur un plan par P. J. Rothaas, daté le 18 mars 1836, déposé dans les registres de J. B. Marks, autrefois un notaire, comme plan No 11. Les dits lots A et B sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Magasin par cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le dit lot H mesurant trente six pieds, quatre pouces et trois lignes de face à la rue Philip, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Les améliorations consistant en une résidence moderne et commode à deux étages en bois couverte en ardoises No 2310 rue des Magasins, ayant galeries sur la façade, le fond et le côté, vestibule, chambre à bain, jolis salons doubles, salle d'attente, salle à manger, plusieurs grandes chambres à coucher, chambres à domestiques, office, dépendances, hangar, citernes, etc.; plombage moderne sanitaire, gaz et électricité, murs cimentés, pelouse, jardins de fleurs, bien distribués et agrémentés, à proximité des marchés, écoles, églises et lignes de chars électriques et dans un voisinage choisi. Vendue sujette au bail sur ladite propriété expirant le 1er octobre 1905, à un loyer de $720.00 par an.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en 1, 2 et 3 ans devant être représentée par des billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, les billets portant 7 0[0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité incluant le pacte de non aliénando, 5 0[0 honoraires d'avocat dans le cas de procès, la bâtisse devant être assurée et les polices transférées au porteur des billets, l'acquéreur assumant les taxes de 1905 en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0[0 comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant l'Hon. C. C. Friedrichs, notaire, aux fais de l'acquéreur.
Philip H. Monts, avocat.
24 juin—24 25—juil 2 9 16 23 à date.

Jas. A. Brennan

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'encoignure de valeur améliorée dans le Premier District.

Beaux emplacements d'affaires.

JEUDI, le 13 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres datés et signés le 26 juin 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, dans les successions ci-après énumérées sur les conditions du comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1905, déposer 20 pour cent entre les mains de l'encanteur au moment de la vente et payer pour l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire.

Succession de Vve Robin Martin.
No 68 700—Division C.

Deux lots de terre Nos 10 et 11 de l'ilet 713, borné par les rues Génois, D'Hémécourt, Télémaque et Baudin, le lot 10 ayant une façade de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes à la rue Génois avec une profondeur de 108 pieds 6 pouces et 4 1[2 lignes sur la rue D'Hémécourt et formant l'encoignure desdites deux rues; le lot 11 est contigu au lot 10 dans le fond et ayant une façade de 30 pieds à la rue D'Hémécourt avec une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 1 ligne entre lignes égales et parallèles.

Succession de Anna Maggins.
No 68,701—Division C.

Trois lots de terre dans l'Ilet 713 borné par les rues Génois, Baudin, D'Hémécourt et Télémaque, désignés par les Nos 1, 2 et 3; le lot No 1 mesurant 32 pieds, 1 ligne de face à la rue Génois sur 105 pieds, 6 pouces et 4 lignes; le lot No 2, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Génois su 108 pieds, 6 pouces et 4 1[2 lignes; et le lot No 3 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Génois sur 108 pieds, 6 pouces et 4 1[2 lignes de profondeur; lot No 1 formant l'encoignure des rues Baudin et Génois, et les lots 2 et 3 sont contigus.

2 juil—2 9

LEON & GAUTIER,

Décorateurs et Agents de Manufactures,

532 Godchaux Building, New Orleans

Tapisserie en tous genres et papiers peints de haute nouveauté.

Cheminées modernes en briques artistiques et en carreaux de faïence colorés.

Mobiliers antiques et mobiliers modernes.

Installations spéciales de

Magasins, Banques, Offices, Bar Rooms, etc.

Prix Très Modérés.

25mars—

VENTES A L'ENCAN.

Morgan & Metzler.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

In re Alfred Thiroux versus Veuve E. Lemonne et als.

No 73,053—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 2 juin 1905 et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 25 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé, St Claude, Chemin du Bayou et la rue Ursulines, désigné comme lot No 8 sur un plan de J. Pillé, voyer, de la date du 15 décembre 1832, et annexé à un acte passé pardevant H. Pédesclaux, ancien notaire, à la date de février 1833, et mesurant en mesure américaine 48 pieds 8 pouces de face à la rue Trémé sur 94 pieds de profondeur sur un côté et 94 pieds 2 pouces sur l'autre côté, et 43 pieds 3 pouces dans le fond.

Les améliorations comprenant résidence double en briques à deux étages connues comme les Nos 1124 et 1126 rue Liberté, (autrefois Trémé) chaque côté contenant environ neuf chambres, balcon sur la façade et le côté, vestibules, etc.

Termes et conditions—Comptant. Acte de vente devant être passé pardevant Robert Légier notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0[0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1905.

WILL J MORGAN.
Encanteur, 331 rue Carondelet.
23 juin—23 25 — juillet 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de P. J. Helmbeck.

No 76,311, Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, daté et signé le 16 juin 1905, et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'encan MARDI, le 25 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne:

Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc; situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bud Peter, Nord Diamond, Tchoupitoulas et St Joseph, désigné par les Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant comme suit: le lot No 1 mesurant 21 pieds, 11 pouces de face à la rue S. Peters par 106 pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne supérieure et 100 pieds, 8 1[2 pouces sur la ligne inférieure et 21 pieds 2 pouces sur la ligne du fond. Le lot No 2 mesurant 21 pieds, 11 pouces de face à la rue S. Peters par 100 pieds 8 1[2 pouces de profondeur sur la ligne supérieure et 94 pieds 10 pouces sur la ligne inférieure et 21 pieds 2 pouces de largeur dans la fond. Le lot No 3 mesurant 58 pieds 5 pouces de face à la rue N. Diamond, 32 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue S. Peters, 31 pieds 5 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No 4, et 49 pieds 7 pouces dans le fond. Le lot No 4 mesurant 57 pieds de face à la rue N. Diamond sur une profondeur entre lignes parallèles de 31 pieds 5 pouces et 57 pieds dans le fond. Acquis par le défunt de la Banque des Citoyens, le 16 mai 1882, pardevant F. D. Seghers, notaire. C. O. B. 117, fo 311 et de Mlle H. Bonnemer, et als, le 2 août 1895, par acte pardevant W. B. Fahey, C. O. B. 155 fo 693.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans ou un an, le tout à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit s'il y en a devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que 10 0[0 honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc., et devant être passé aux frais de l'acquéreur pardevant Jno. C. Davey Jr, notaire. L'acquéreur assumant en sus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1905 et faire un dépôt comptant au moment de l'adjudication de 20 0[0 du prix d'achat.

G Fernandez, Jr., exécuteur testamentaire.
Dielkelspiel & Hart, avocats.
21 juin—21 25—juil 2 9 16 23 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Sarah Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,662—Division A—Attendu que George K. Barnes a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sarah Barnes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Saunders & Gurley, avocats.
6 juil—6 10 15

Succession de John McCullough.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,663—Division D—Attendu que Adolfe Duqué, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John McCullough, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest T. Florance, avocat.
6 juil—6 10 15

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. Les Fournitures de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race Phone 983; à Algier, au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 876.

1Sept—1Oct

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Payant dans le Quatrième District.

COTTAGES DOUBLES.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 3 juillet 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans la succession de Mme Mary Ochse, veuve de George Scheu, No 76,489 du dossier de ladite Cour, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le cottage double en bois à un étage Nos 725 et 727 rue Huitième, contenant 4 chambres, etc., de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 83, compris dans les rues Huitième, Chippewa, Annonciation et Septième, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Huitième, commençant à un point 157 pieds de distance de l'encoignure des rues Huitième et Chippewa, et s'étendant vers la rue Annonciation sur ladite rue Huitième 31 pieds 11 pouces sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 127 pieds, comme il est démontré sur un plan fait par D. M Brosnan, député voyer de ville, daté le 8 juin 1900, annexé à un acte de vente de Mme Mary Scheu, décédée, à Louis Schack le 23me jour de juin 1900, passé pardevant Joseph D Taylor notaire.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 729 et 731 rue Huitième, contenant 4 chambres etc., de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et tel que la propriété premièrement décrite, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Huitième, commençant à un point 120 pieds de distance de l'encoignure des rues Huitième et Annonciation, et s'étendant sur la dite rue Huitième vers la rue Chippewa, une distance de 31 pieds 11 pouces sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 127 pieds 2 pouces, comme il est démontré sur ledit plan ci-dessus mentionné de D. M. Brosnan, député voyer de ville. Cette propriété est dans un voisinage tranquille et augmentant en valeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance, s'il y en a, représentée par les billets des acquéreurs et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, et portant 7 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir la stipulation au sujet des honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité: les acquéreurs, en plus de leur enchère, devant assumer et payer les taxes d'Etat et de ville sur ladite propriété pour l'année 1905; dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B Roeser, Jr, avocat.
9 juil—9 16 23 30—août 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux Lots dans le Cimetière Greenwood.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 20 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre, daté le 14 juin 1905, par l'Honorable John St. Paul, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Dan Lewis et als vs George Hawthorne et als, No 71,630 du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre Nos 56 58, 60, 62 et 64, situés sur l'avenue Cedar, entre les promenades Cedar et Aloe, mesurant chacun 6 pieds de face sur 9 pieds de profondeur, dans le cimetière Greenwood de la Nouvelle Orléans, deux desdits lots sont des lots d'encoignure, la propriété foncière est en demande, ayez l'œil sur une place de repos pour l'avenir.

Conditions— Comptant; 20 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Oscar Schreiber, avocat.
18 juin—18 25—juil—2 9 16 20

Auguste Huard.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John L. Kennedy

No 69,882—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Vente de propriété dans la paroisse St-Tammany, Lne.

MOI, AUGUSTE HUARD, encanteur en cette ville, conformément à un ordre de vente rendu dans l'affaire ci dessus, le 29 avril 1905, signé par l'Hon. John St-Paul, juge de ladite cour, Division C, lequel dit ordre confirme le jugement de vendre rendu dans cette affaire le 24 mars 1905 et signé le 28 avril 1905 jusqu'ici rentré en cette affaire, vendra à l'enchère publique, MERCREDI, le 19 juillet 1905, à midi, à la Bourse d'Encan de Huard, No 303 rue Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, étant et se trouvant situé dans la paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, désignés par les Nos deux et trois (2 et 3) faisant face à la rivière Tchefuncta, et mesurant en superficie: le lot No 2 (2) quarante sept 50[100 acres. Le lot No 3 (3) quarante neuf 7[100 acres, borné sur la gauche par les terres de Nina Parent, et sur la droite par le lot No quatre (4); ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent. Le tout d'après un plan fait par Matthew Dicks voyer, de ladite paroisse de St Tammany le 7 mai 1870; moins la propriété ci-après décrite vendue à Edward Burnes, commençant à un point cinquante deux pieds (52' 0" 0"') au-dessus ou dans une direction nord d'où la ligne du lot No dix (10) joint les bords de la rivière Tchefuncta, de là dans une direction sud sur les bords de ladite rivière à ladite façade de la jonction dudit lot No dix (10) de là dans une direction Est le long dit lot No 10 sur la ligne de en frontière Nord, sept cent quatre vingt cinq pieds [785' 0" 0"'] à la ligne de frontière Ouest; du quatre (4) de là dans une direction Nord sur le long de la dite ligne de frontière du dit lot quatre [4] cent cinquante pieds (150' 0" 0"') de là dans une direction Sud sur une ligne droite au point de départ. La dite propriété étant comprise dans les lots Nos deux et trois (2 et 3).

Termes et conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer en sus et au-dessus de son enchère les taxes dues et exigibles sur la propriété vendue, pour cette année courante, 1905, et de déposer avec l'encanteur vingt pour cent (20 0[0) sur le montant de son enchère, au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant M. V. Déjan, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD, Encanteur.
Bureau, 121 rue Carondelet.

Voyez le plan à la Bourse.

Albert Voorhies, avocat pour la veuve du défunt.

Charles Louque, avocat pour l'exécuteur.
18 juin—18 25—juil 2 9 16 19

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free.